

VILLE DU BLANC-MESNIL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI DU 25 SEPTEMBRE 2014 à 18H45

Salle Joseph Mirgon

(Annexe à la convocation du 19 SEPTEMBRE 2014)

Décisions prises par M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL – FINANCES – URBANISME :

- Budget Principal de la ville – Première décision modificative du budget – Exercice 2014.
- Budget du service de l'assainissement – Première décision modificative du budget – Exercice 2014.
- Budget du service de l'eau – Première décision modificative du budget – Exercice 2014.
- Prise en charge à caractère exceptionnel de frais d'enlèvement et de gardiennage suite à mise en fourrière.
- Base minimum de Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.).
- Taxe Locale sur les Enseignes et Publicités Extérieures (T.L.P.E.).
- Frais de mission et de représentation du Maire et des Elus de la ville du Blanc-Mesnil.
- Bourse du travail – Fin de mise à disposition des locaux.
- Création d'un service gratuit de transport pour les seniors.
- Mise en conformité des modalités d'attribution de la Prime de Fonctions et de Résultats (P.F.R.) pour les cadres d'emplois des attachés et administrateurs.
- Instauration du régime indemnitaire pour le cadre d'emplois des agents de police municipale.
- Mise en place d'astreintes ville pour les agents bénéficiant d'un véhicule de service avec remisage à domicile.
- Modification du tableau des effectifs.
- Instauration du compte épargne temps.
- Définition des cycles de travail des différents services.
- Instauration des titres restaurant.

- Attribution d'une indemnité de confection de budget et de conseil au Trésorier Principal du service des Finances Publiques de la ville au titre de l'année 2014
- Création d'un Comité Technique commun à la ville et ses établissements.
- Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun à la ville et ses établissements.
- Composition numérique du Comité Technique commun à la ville et ses établissements.
- Composition numérique du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail commun à la ville et ses établissements.
- Implantation d'un lieu culturel et culturel musulman – Avenue Lénine – Déclassement des parcelles AC 259 – AC 260 – BH 656 – BH 658 – BH 659 et BH 660 devant faire l'objet d'une cession et d'un bail emphytéotique.
- Z.A.C. Gustave Eiffel – Acquisition et classement dans le domaine public communal de la rue du parc et de la rue de la victoire.
- Modification des termes de la promesse de vente signée le 5 juin 2013 entre la ville et les sociétés Spirit Entreprises et Spirit Immobilier.
- Z.A.C. Cœur de Ville – Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité pour l'exercice 2013 et du bilan prévisionnel actualisé.
- Centre commercial Danielle Casanova – Lancement de l'étude par l'E.P.A.R.E.C.A.

VOIRIE – PROPRIÉTÉ – BÂTIMENTS COMMUNAUX – ESPACES VERTS – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- Marché de conception-réalisation pour l'extension et la réhabilitation de la piscine Henri Wallon – Avenant n°2 pour travaux supplémentaires.
- Modification de l'opération d'extension – réhabilitation de la piscine Henri Wallon.

ENSEIGNEMENT – ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES :

- Concours départemental des écoles fleuries Pour et Par l'enfant – Année 2013/2014.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI – INSERTION :

- Z.A. du Coudray – Approbation du compte rendu annuel aux collectivités locales pour l'exercice 2013 de Séquano Aménagement.
- Z.A. du Coudray – Avenant n° 8 à la convention de concession d'aménagement.

SANTÉ ET HANDICAP :

- Demande de financements auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France concernant les actions de prévention et de promotion de la santé au titre de l'année 2014.

COMMERCE – ARTISANAT :

- Attribution d'une subvention à l'association des commerçants « Energie Centre Ville ».

ENFANCE – PETITE ENFANCE :

- Tarifications pour les activités des Maisons de l'enfance et de l'accueil périscolaire élémentaire.
- Prestation de Service Unique – Conventions d'objectifs et de financement à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la ville.

RAPPORTS / BILANS :

- Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 – Prolongé jusqu'au 31 décembre 2014 – Observatoire local des indicateurs de la Zone Urbaine Sensible 2013.
- Rapport d'activité du S.I.V.U.R.E.S.C. – Année 2013.
- Rapport annuel aux communes du S.E.A.P.F.A. – Année 2013.

LE BLANC-MESNIL,
LE 19 SEPTEMBRE 2014
Le Maire
Thierry MEIGNEN